

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

.....
SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

163

DECRET D/2017/..... /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL
DU SERVICE NATIONAL D'AMENAGEMENT DES POINTS D'EAU (SNAPE).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu La Constitution ;
- Vu La Loi L/2001/029/AN du 31 Décembre 2001, portant principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics ;
- Vu Le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant nomination du Premier Ministre, chef du Gouvernement;
- Vu Le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016, portant nomination des membres du Gouvernement.
- Vu Le Décret D/2016/122/PRG/SGG du 20 Avril 2016, portant attributions et organisation du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

DECRETE

Article 1er : Monsieur Karinkan DOUMBOUYA, précédemment Chef de Division Etudes et Planification à l'ACGPMP, est nommé Directeur Général du Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE).

Article 2: Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié dans le journal officiel de la République.

Conakry, le 13 JUL. 2017



Pr. Alpha CONDE